

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE  
DE HAUTE-TARENTEISE**



**DATE DE CONVOCATION :**

**Le 25 janvier 2016**

**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34**  
**NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 28**  
**NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 6 (7 à partir du point II)**  
**- AYANT DONNE POUVOIR : 2**

*Le Lundi 1er février 2016 à 18h00*, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la caserne des pompiers de Bourg-Saint-Maurice, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL-MOUSSELARD.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Simone PERGET, Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Louis GARNIER, Michel GIRAUDY, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)  
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)  
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)  
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)  
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)  
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)  
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)  
Messieurs Alain EMPRIN, Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Clémence BERGER-SABBATEL (pouvoir à Jean-Pierre MOREL), Séverine FONTAINE (à partir du point II), Claude MAHNANA, Messieurs Léon EMPEREUR, Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE), Eric MINORET, Xavier TISSOT

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Claude FRAISSARD

## N° 2016- 09 APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance du 7 décembre 2015, le Conseil communautaire a notamment adopté une délibération mettant à jour le tableau des effectifs.

Depuis, une création de poste est à anticiper :

- Création d'un poste d'éducateur territorial pour jeunes enfants dans la perspective du transfert du Relais Assistantes Maternelles.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B ou à défaut d'un contractuel.

Le Président propose à l'assemblée délibérante d'adopter le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **APPROUVER** la modification du tableau des effectifs tel que défini ci-dessous.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



The image shows the official seal of the Intercommunal Community of Haute Tarentaise, which is circular and contains a mountain landscape. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the seal.

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL AU 01/02/2016**

	POURVUS		BUDGETAIRES	VACANTS	Dont temps non complet pourvus
	BP	TOTAL			
Administration	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	1	0	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	1	0	
	Adjoint administratif de 1ère classe	2	3	1	
	Adjoint administratif de 2ème classe (dont un contrat d'avenir)	9	11	2	1 (28h00)
Administration	Rédacteur principal de 1ère classe	0	0	0	
	Rédacteur principal de 2ème classe	0	0	0	
	Rédacteur	1	1	0	
	Attaché principal	1	1	0	
	Attaché	3	3	0	
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	3	3	0	
	Adjoint technique de 1ère classe	3	3	1	
	Adjoint technique de 2ème classe	10	11	1	2 (29h00 et 10h30)
	Agent de maîtrise	1	1	0	
	Technicien	1	1	0	
Animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	2	2	0	
	Animateur	1	1	0	
Culture	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	7	7	0	
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3	3	0	
	Assistant d'enseignement artistique	8	8	2	
Médico Social	Infirmier territorial en soins généraux	1	1	0	
	Educateur territorial de jeunes enfants	1	0	1	
<b>TOTAUX</b>					
	59	58	58	66	